

### 3.3.4 REMISE EN PRODUCTION FORESTIÈRE, PLANIFICATION ET EXÉCUTION



Par différents scénarios sylvicoles, **viser la protection de la régénération naturelle** haute et basse. Si la densité reste insuffisante, favoriser l'enrichissement ou la plantation d'essences mélangées et adaptées. Ref.: 3.1 – 3.43



**Considérer la présence des boutons naturels** dans la planification de la mise en terre des plants, car ce sont des microsites naturels favorables à la croissance des plants. Ref.: 3.25 – 3.45



**Favoriser la mise en terre des plants sur les monticules naturels** ou les microsites surélevés pour les protéger des inondations saisonnières. Ref.: 3.18 – 3.25



**Mélanger le sol minéral et la matière organique** lorsque le milieu comporte une couche de sphaignes inférieure à 40 cm afin de stimuler la croissance et l'abondance de la régénération. Ref.: 3.9 – 3.46 – 3.47 – 3.48



**Délimiter les bandes de protection** des rives, des étangs temporaires et des aulnaies des habitats connus des espèces floristiques et fauniques en situation précaire. Ref.: 3.25



**Planifier, si possible, la réalisation de certaines activités forestières après la troisième semaine de juillet** afin d'éviter la période de nidification des oiseaux. Certains travaux d'entretien de la régénération pourraient être réalisés l'hiver. Ref.: 3.4 – 3.24 – 4.18



**Vérifier la présence de plantes exotiques envahissantes** et évaluer la possibilité d'appliquer des mesures pour contrer la propagation comme éviter la préparation de terrain à cet endroit. Ref.: 3.2 – 3.35



**Respecter la délimitation des îlots de régénération** naturelle et les tiges résiduelles essentielles aux besoins fauniques. Ref.: 3.4 – 3.24



Lors de l'entretien ou du dégagement mécanique, **conserver la végétation basse** et maintenir les arbres et arbustes fruitiers en tiges de remplissage utilisées comme abri et nourriture par la faune. Ref.: 3.4



Lors de l'entretien de la régénération, **répartir les travaux dans le temps** pour diminuer l'impact sur la faune. Ref.: 3.4



**Respecter la planification des travaux** en dehors de la période de nidification des oiseaux. Voir l'étape de la planification. Ref.: 3.4 – 3.24 – 4.18



**Éviter les travaux de débroussaillage** et la préparation de site **dans les bandes de protection des étangs temporaires prévus**. Ref.: 3.5 – 4.12



Lors de l'éclaircie précommerciale, **tendre vers la rétention du maximum de nombre de tiges** à l'hectare pour conserver une densité propice aux besoins de la faune. Ref.: 3.4



**Éviter de choisir un mode de préparation de terrain créant des sillons** pour réduire les risques d'érosion. Ref.: 3.18



**Vérifier la hauteur de la nappe phréatique**. Si celle-ci est haute, il est préférable de faire la préparation de terrain en monticules. Ref.: 3.25 – 3.45



**Disposer les andains de résidus forestiers de façon à prévoir des ouvertures (portes)** pour favoriser les déplacements de la faune. Réduire et varier la longueur des andains, et éviter de pousser les débris ligneux vers la forêt résiduelle. Ref.: 3.4